



# PIEBÎEM

## Communiqué de presse

Association Préserver l'Identité Environnementale  
de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Contact presse :  
**06 77 18 41 49.**

Arradon le 15 juillet 2025.

### **Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan : l'esprit et la lettre du classement UNESCO doivent être respectés par le projet industriel éolien en mer Bretagne Sud.**

PIEBÎEM se réjouit de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan, cet ensemble unique de 550 sites sur 28 communes, premier site breton classé, une telle évidence pour ce témoignage unique de civilisations élaborées sur le territoire breton, venu de 6.000 ans, qui a tant marqué les paysages et les imaginaires bretons et si lié à l'identité de la Bretagne. Pourtant que de temps et de travail pour arriver à ce résultat. Nous remercions et félicitons tous ceux qui y ont travaillé.

Ce classement désormais oblige.

PIEBÎEM, en partenariat avec des associations de défense du patrimoine et de la mémoire bretonne, luttera pour que la lettre et l'esprit du classement UNESCO soient respectées. Cela concerne au premier chef l'atterrage **de la zone industrielle éolienne en mer Bretagne-Sud**, prévu à Erdeven sous les dunes de Kerhillio et à travers une partie du champ mégalithique d'Erdeven, deux zones à fort potentiels archéologiques. RTE (Réseau de Transport d'Electricité) **en charge du raccordement électrique** ne doit pas passer par là, d'autant qu'une autre solution, le long de la voie ferrée Auray-Quiberon est possible. Cela concerne aussi la covisibilité avec des éoliennes de plus de 300 mètres de haut, qui se verront de sites emblématiques comme : les éperons néolithiques de *Groh Colle et Beg en Aud*, le *Tumulus Saint-Michel* à Carnac, le *Tumulus de Tumiach*, le *cairn de Petit-Mont* à Arzon et même de *Gavrins* ...

Par ailleurs, PIEBÎEM rappelle ***son opposition absolue au projet Bretagne Sud***, l'un des pires qui soient puisqu'il cumule les inconvénients de l'éolien flottant (coûts extravagants, #250€/MWh, absence de maturité technique, agression de fonds marins exceptionnels par les ancres et les câbles dynamiques) et ceux de l'éolien posé proche des côtes (maximisation des atteintes patrimoniales, notamment en contradiction avec l'esprit du classement UNESCO des mégalithes, des atteintes paysagères à un littoral exceptionnel, des atteintes à la vie marine littorale et des conflits d'usage avec la pêche artisanale côtière, le nautisme, le tourisme.

L'association « PIEBÎEM ». Tél. : 06.77.18.41.49.